

Règlement du tournoi à 6 du FC Champagne du 22.06.2019



Tournoi administré par le FC Champagne et son comité externe

Cyril Cornu
Alen Zepcan
Dylan Porchet
Martin Bulambo
Rafael Fiorese
Anthony Ciavardini

Sommaire

CHAPITRE I : Informations générales	3
Article I-1. Règlement général	3
Article I-2. Application du règlement	3
Article I-3. Dotations	3
Article I-4. Inscriptions	3
Article I-5. Conditions de jeu	3
Article I-6. Paramètres de jeu	4
Article I-7. Droit à l'image.....	4
CHAPITRE II : Format de match	4
Article II-1. Match « Best Of 1 »	4
Article II-2. Match « Best Of prolongation & penalties »	4
Article II-3. Phase de poule.....	5
Article II-4. Phases finales.....	5
CHAPITRE III DEROULEMENT D'UN MATCH	5
Article III-1. Avant le match	5
Article III-2. Interruption du match	5
Article III-3. Arrêt du match en cours	6
Article III-4. Validation du résultat	6
CHAPITRE IV INFRACTIONS AU REGLEMENT	6
Article IV-1. Définition	6
Article IV-2. Comportements interdits et sanctions	6
Article IV-3. Disqualification	7

CHAPITRE I : Informations générales

Article I-1. Règlement général

Le règlement spécifique du tournoi à 6 organisé par le FC Champagne a été décidé et écrit par le comité externe, responsable de l'organisation du tournoi à 6 du FC Champagne.

Le comité se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment et sans préavis.

Article I-2. Application du règlement

En participant au Tournoi à 6 organisé par le FC Champagne, les joueurs acceptent, sans réticence ou interprétation, de respecter le présent règlement. Les joueurs acceptent l'application de ce règlement par l'organisateur.

L'organisation se réserve également le droit de prendre des décisions sur des points non couverts par le règlement ou même contraires à celui-ci dans le but de conserver l'esprit sportif et l'équité de la compétition.

Article I-3. Dotations

Le FC Champagne remettra à l'équipe à l'issue du tournoi les dotations suivantes : -
1er : 1000 CHF - 2ème : 600 CHF - 3ème : 300 CHF

Article I-4. Inscriptions

Le FC Champagne invitera les joueurs par les réseaux sociaux. Le tournoi sera au prix de 150 CHF pour une équipe. Les joueurs devront prendre en charge leurs frais de déplacement jusqu'au lieu de la compétition : Terrain de football du FC Champagne, 1424 Champagne. Chaque joueur devra confirmer sa participation au préalable par whatsapp auprès de Rafael (076 233 22 53) ou par mail à inscription@fc-champagne.ch, il devra fournir un numéro de téléphone afin de pouvoir le contacter à tout moment lors du tournoi. L'inscription sera à payer avant le 31.05.2019. Elle ne sera pas retenue si le paiement n'est pas effectué dans le délai mentionné.

Article I-5. Conditions de jeu

Les conditions de jeu seront communiquées 1 mois avant le début du tournoi.

Article I-6. Paramètres de jeu

Les paramètres de jeu seront communiqués 1 mois avant le début du tournoi.

Article I-7. Droit à l'image

Le tournoi sera filmé et/ou enregistré par les joueurs eux-mêmes ainsi que par l'Organisateur et/ou ses Partenaires, ce que les joueurs reconnaissent et acceptent expressément.

A cet égard, chaque joueur reconnaît qu'en s'inscrivant à un tournoi, il cède gracieusement à l'organisateur et aux partenaires le droit de reproduire, utiliser,

diffuser et exploiter librement, dans le monde entier, sans limitation du nombre, par tous procédés et sur tous supports, analogiques ou numériques, présents et à venir, et à quelque fin que ce soit, son image, ses prestations filmées à l'occasion de tout match et plus généralement tous ses enregistrements, dans le cadre de toute communication relative à la Compétition, interne ou externe, ainsi que plus généralement dans le cadre de toute exploitation commerciale de la Compétition par l'Organisateur et/ou ses Partenaires.

CHAPITRE II : Format de match

Deux formats de matchs sont utilisés lors du tournoi :

- Match en « Best Of 1 » (pendant les phases de poules).
- Match en « Best Of prolongation & penalties ».

Article II-1. Match « Best Of 1 »

Un match « Best Of 1 » se joue en une partie et oppose deux équipes. La partie se termine à la fin des 15 minutes. Il n'y a pas de prolongation, ni de penalties.

Article II-2. Match « Best Of prolongation & penalties »

Un match « Best Of prolongation & penalties » se joue en une partie et oppose deux équipes. Chaque partie se joue jusqu'à définir un vainqueur, que ce soit à la fin du temps réglementaire ou après des prolongations ou après des penalties.

Article II-3. Phase de poule

Le règlement des phases de poule sera envoyé un mois avant le début du tournoi.

Article II-4. Phases finales

Le règlement des phases finales sera envoyé un mois avant le début du tournoi.

CHAPITRE III DEROULEMENT D'UN MATCH

Article III-1. Avant le match

Le match doit démarrer à l'heure exacte indiqué sur le planning, les équipes doivent être prêtes à démarrer au moins 5 minutes avant l'heure de match indiquée.

Article III-2. Interruption du match

Si un match est involontairement interrompu les officiels du tournoi peuvent décider du résultat du match.

Article III-3. Arrêt du match en cours

Les équipes ne sont pas autorisées à quitter un match officiel en cours sauf s'ils en sont autorisés ou si cela a été expressément autorisé par un officiel du tournoi. Si une équipe quitte un match avant son terme, le sort de la partie est décidé par un officiel du tournoi.

Article III-4. Validation du résultat

A la fin d'un match, les deux équipes doivent valider le score auprès de l'arbitre. Les équipes doivent vérifier le score enregistré.

Lorsqu'une équipe s'estime victime d'une violation du règlement durant son match, les joueurs ne devront pas pour autant arrêter la partie tant que celle-ci n'est pas finie. Une fois la partie terminée, l'équipe pourra demander officiellement une investigation auprès des officiels du tournoi. Il est fortement conseillé de fournir les informations les plus valables possibles qui pourraient aider les officiels du tournoi dans leur investigation. Les demandes d'investigation injustifiées et répétées pourront être sanctionnées.

CHAPITRE IV INFRACTIONS AU REGLEMENT

Article IV-1. Définition

Les officiels du tournoi sont les arbitres et le directeur du tournoi.

Le tournoi est contrôlé par un directeur de tournoi. Celui-ci a tout pouvoir pour appliquer le règlement en relation avec le tournoi et tous les matchs de ce tournoi.

Le directeur de tournoi attribue les arbitres aux matchs, peut donner des avertissements, peut donner des pénalités à des équipes, et prendre part dans l'étude des infractions effectuées afin d'établir d'éventuelles sanctions supplémentaires.

Article IV-2. Comportements interdits et sanctions.

Une équipe peut être réprimandée et recevoir un avertissement si il commet l'une des infractions suivantes :

- Refuser de suivre les instructions d'un officiel du tournoi
- Arriver en retard à l'heure de convocation
- Contester la décision d'un officiel de tournoi
- Utiliser un langage ou des gestes insultants
- Etre coupable de comportement antisportif
- Recevoir plus d'un avertissement
- Etre coupable d'actes violents
- Tricher ou utiliser un procédé inéquitable
- Mentir ou induire en erreur un officiel du tournoi
- Violier le règlement.

Une équipe recevant une sanction perd automatiquement le match en cours, ou le prochain s'il ne joue pas.

Article IV-3. Disqualification

Après étude d'une infraction au règlement du directeur de tournoi, un joueur ayant reçu une sanction peut également subir la disqualification du tournoi sans remboursement.